



INSTITUTION

Conseil communautaire du 31 mai 2022

À l'ordre du jour du conseil communautaire

Publié le 31 mai 2022

- > 1. Approbation des procès-verbaux du conseil communautaire des 13 décembre 2021, 31 mars 2022 et 19 avril 2022.
- > 2. Mise en place de l'allocation forfaitaire de télétravail.
- > 3. Mise en place de l'allocation parent enfant handicapé.
- > 4. Accueil du personnel du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG) à la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) :
 - Modification de la délibération relative à l'accueil du personnel du SIAEAG à la CARL.
 - Modification de la délibération relative au tableau des effectifs.
 - Transfert du personnel de la CARL vers le Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG) et retrait de la délibération relative au détachement d'office.
- > 5. Modalités d'organisation des élections professionnelles, création du Comité social territorial et détermination du nombre de sièges au sein de l'instance.
- > 6. Contrat de relance et transition écologique (CRTE) :
 - Signature du CRTE.
 - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi non permanent et demande de cofinancement pour le poste auprès de la Préfecture.
- > 7. Approbation du Règlement Budgétaire et Financier de la CARL dans le cadre de l'adoption du référentiel M57.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00